

SPORT ATHLETIQUE VERDUNOIS
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
VENDREDI 03 FEVRIER 2017

Sont présents : Alain Ducrocq président, Pascale Lapel secrétaire, Mr Patrick Marie Dit Lacour trésorier, Monsieur Laflotte Jean Christophe Expert-Comptable, Monsieur Samuel Hazard Maire de Verdun, président de l'Agglomération du Grand Verdun, Monsieur Scotti Yvon adjoint aux sports de la Ville de Verdun, Mr Jean Pierre Morel Vice pdt CAGV en charge des installations sportives, Monsieur Kevin Vanlandeghem, Mr Jérôme Dumont Conseiller départemental

Sont excusés : Bernard Aubriet président du CDOS

Sont représentés : (cf annexe EMARGEMENT & QUORUM)

La réunion commence à 20h, 15 sections/21 sont représentées, et 86% des adhérents sont représentés le quorum est atteint

Rapport Moral et d'activité par Alain Ducrocq :

L'AG du SAV OMNISPORT n'est pas le lieu des rapports d'activité sportive (dans les AG annuelles de section). Les diverses cérémonies qui ont eu lieu dans la CAGV en janvier pour honorer les sportifs ont été cependant des temps forts et de fierté car beaucoup de sportifs du SAV y ont été mis à l'honneur.

Le SAV a aussi participé activement à la journée des associations

On regrettera cette année l'absence d'action sportive et sociale commune par manque de temps des membres du bureau, tout en soulignant que la structure omnisport a rempli son rôle d'aide auprès des 3 nouvelles sections (Golf, Krav Maga et Foot US)
Les chiffres de la saison ont été donnés et le Projet Associatif présenté.

Les chiffres de la saison : cf annexe 1

Résumé :

- 21 sections
- 2276 adhérents (+11.45%) (Golf, krav, foot us)
- 43.32% moins de 18 ans
- 28.33% école de sport
- 26.36% de féminines
- 53% verdunois
- 69% CAGV

Adoption du projet associatif 2016-2018 Cf annexe 2

Le Rapport Moral est adopté à l'unanimité des présents

Compte rendu Financier par Pascale LAPEL :

En préambule le nouvel Excel pour la subvention 2018 est présenté et surtout la partie du compte de résultat qui suivra dorénavant le plan comptable associatif pour plus de facilité.

Le logiciel BASICOMPTA (du CDOS) optionnel sur la saison 2016-2017 deviendra obligatoire dès la rentrée 2017, et le coût pris en charge par le comité directeur.

1 / Compte de résultats du seul Comité Directeur : Cf Annexe 3

2 /Compte rendu financier agrégé du Sport Athlétique Verdunois Cf annexe 4

3/ Compte rendu de l'expert-comptable

Le Rapport Financier est adopté à l'unanimité des présents

➤ **1ère RESOLUTION :**

Connaissance prise du budget arrêté par le bureau pour l'année 2016-2017, l'assemblée générale des adhérents en approuve les orientations, définies dans les rapports présentés, elle approuve les demandes de subventions déposées ou en instance telles qu'elles sont prévues dans le budget.

➤ **2ème RESOLUTION :**

L'assemblée générale des adhérents décide, sur la proposition du bureau du comité directeur d'affecter l'excédent de l'exercice écoulé au fonds associatif.

Conclusion :

Les pouvoirs les plus étendus sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes des présentes aux fins d'accomplir les éventuelles formalités de publicité requises par les textes en vigueur ou se prévaloir des présentes à toutes fins.

ELECTIONS des membres du bureau

Se présentent :

Alain Ducrocq (GOLF)

Patrick Marie Dit Lacour (FOOT)

Pascale Lapel (NATATION - GOLF)

Estelle Pierron (PETANQUE)

Qui sont réélus pour 1 an

Didier Dumontier licencié au SAVB FOOT se présente afin d'étoffer le bureau et permettre des actions communes aux diverses sections. Il est élu à l'unanimité.

LE TOUR DES SECTIONS : un temps d'échange présidents et élus

Badminton : questions réponses sur la tenue d'une petite restauration dans les gymnases de Verdun, il y a tolérance avec obligation d'un parfait nettoyage.

Football : L'appel à Maîtrise d'ouvrage a été lancé cette semaine pour les travaux sur le site de la galavaude. Pascale Lapel évoque la possibilité de faire du stade de Thierville le grand stade de foot de la CAGV avec en filigrane la possibilité dur regroupement des énergies des 2 clubs

Kick boxing : projet dans une salle à la caserne Niel

Natation : la réflexion sur les plages horaires d'ouverture au public, et globalement sur l'organisation générale de l'aquadrome est à l'étude actuellement mais le SAV NATATION n'a pas à s'inquiéter, pour ses emplois du temps.

Pétanque : il reste la voirie et la protection vis-à-vis de la citadelle.

Les travaux concernant *Golf et Tir à l'arc* sur le site de l'hôpital Désandrouin devraient avoir lieu courant avril.

Tir Sportif : aucune nouvelle du maire de Thierville qui doit voir si possibilité d'hébergement dans le quartier Gribeauval.

INTERVENTION DE NOS INVITES

Nos invités et financeurs ont été sollicités tout au long de la réunion et ont apporté les réponses à nos interrogations.

SAMUEL HAZARD a précisé en tant que président de la CAGV l'avancée des différents dossiers, que ce soit de recherche de solution pour les équipements inexistantes (gym, boxe), que pour les travaux à venir. En ce qui concerne Verdun Aquadrome le déficit structurel est endigué mais toujours prégnant. C'est l'établissement le plus ouvert au public avec les tarifs les plus bas de la région. Mr le Maire a réaffirmé son soutien aux associations sous toutes leur forme (sportive, culturelle, sociale) car vecteur du lien social et du vivre ensemble.

JEAN PIERRE MOREL a apporté les précisions sur les demandes de subventions possibles à la CAGV, et participé aux discussions concernant les infrastructures évoquées.

YVON SCOTTI nous a appris que Verdun fera partie des quelques 5% de villes Françaises dont l'enveloppe pour les associations augmentera en 2017, tandis que 50% des villes vont baisser leur enveloppe.

en 2015 105840€ enveloppe de la ville de Verdun

en 2016 111390€ subventions exceptionnelles SAVB 3000€ , 300€ stage de printemps, SAV cyclisme 1000€, KRAV MAGA 100€, Rugby 1000€, badminton 150€, 7440€ pour loyer du foot pour la prise en charge du coût de chauffage du local actuel.

Mr Scotti a annoncé la création d'un groupe de réflexion sur la grille de répartition de la subvention municipale.

Suite à notre demande de réunion régulière pour faire le point sur les différents dossiers (infrastructures, projets), Mr Scotti va voir avec Mr JP Morel et le service des sports, car Les réponses ne peuvent être que collectives concernant l'animation, les structures et le fonctionnement quotidien.

Mr Scotti rappelle son souhait de rencontrer les sections qui ne font pas de réunion annuelle.

Il nous a assuré partager notre point de vue sur la mutualisation.

JEROME DUMONT (CD MEUSE) Vivement interpellé lors de l'AG sur les changements intervenus, sans communication, sur les modes de subventionnement du conseil départemental Mr Dumont nous a assuré que le SAV

avait essayé les plâtres et qu'il ferait remonter la problématique soulevée. Il a donc tenu en fin de séance à repréciser la politique départementale actuelle découlant de la loi NOTRe.

Le département de la MEUSE continue à subventionner le sport de 3 manières.

Les clubs 55 : Au SAV les sections foot et rugby qui reçoivent 9000€ (clubs aidés pour la participation aux compétitions régionales)

Le fonctionnement : finalement le CD55 a conservé une petite enveloppe. L'an prochain il ne restera que 3 ou 4 sections qui toucheront un subventionnement

L'événementiel : au SAV sont concernés cette saison les sections cyclisme et foot par exemple

Le subventionnement du matériel onéreux mais il faut qu'il y ait un accord de la commune pour financer au préalable. Le bug levé par Pascale Lapel sera corrigé.

Fin de la séance à 22h10

Pascale LAPEL

Secrétaire du S.A.V.

DETAIL QUORUM :

	Licenciés		Voix	Présents
COMITE DIRECTEUR				
AIKIDO	42	0,022484	2	0
ATHLETISME	95	0,050857	5	0
BADMINTON	92	0,049251	5	5
BILLARD	4	0,002141	1	0
C.ORIENTATION	7	0,003747	1	1
CYCLISME	110	0,058887	6	6
FOOT	299	0,160064	16	16
FOOT US	10	0,005353	1	0
GOLF	17	0,009101	1	1
GYM	71	0,038009	3	0
HALTERO	69	0,036938	3	3
JUDO	16	0,008565	1	0
KICK BOXING	48	0,025696	2	2
KRAV MAGA	37	0,019807	2	2
NATATION	418	0,223769	22	22
PETANQUE	116	0,062099	6	6
RUGBY	274	0,146681	15	15
TENNIS DE TABLE	34	0,018201	2	2
TIR A L'ARC	34	0,018201	2	2
TIR SPORTIF	32	0,017131	1	1
YOSEIKAN BUDO	43	0,023019	2	2

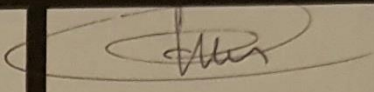
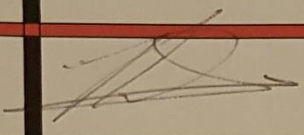
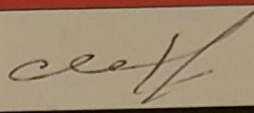
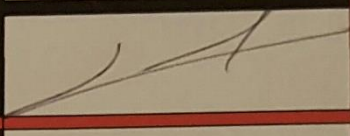
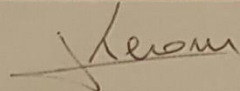
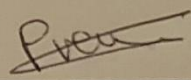

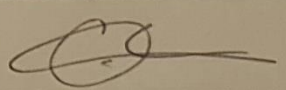
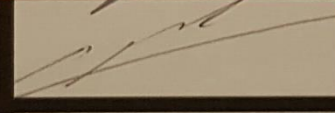

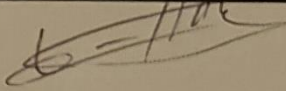
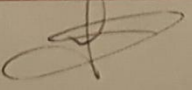
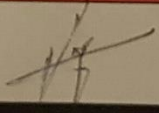
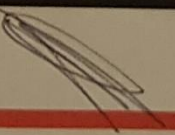
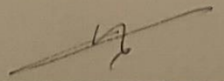
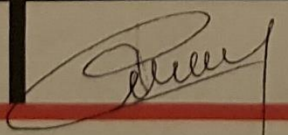
Totaux

1868

100

86 %

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 03/02/2017 20H00

SECTION	SIGNATURES	SECTION	SIGNATURES
AIKIDO		JUDO	
ATHLETISME		KICK BOXING	
BADMINTON		KRAV MAGA	
BILLARD		NATATION	
C.ORIENTATION		PETANQUE	
CYCLISME		RUGBY	
FOOT		TENNIS DE TABLE	
FOOT US		TIR A L'ARC	
GOLF		TIR SPORTIF	
GYM		YOSEIKAN BUDO	
HALTEROPHILIE			
Le président Alain Ducrocq		La secrétaire Pascale Lapel	